

PV du Conseil d'École du 4 mars 2025 (18h-20h)

Personnes présentes : La Directrice, Mme BACALU. **Les Enseignants :** Mmes AGUADO, AZOMBO, BABCY, BRUNET, CLEMENT-GONZALES, FLACHER, GUILLERMO, LAFOND, KOUYOUMDJIAN, PERONNY, PLANCHON, POSTY, ROUCHON, TOUSSAINT. M ROBERT. Excusé : M JULLIAN. **Parents élus FCPE :** Mmes COURTAUX, DIALLO, GAIE, GENIES, GUILLAUMIN, MARENCO, MARTINETTI, PACHOT, ZOCLY ; M PLAS-SART. **L'élu municipal :** M NEHME.

1° Organisation rentrée 2025 : Ouverture d'une 10^{ème} classe en élémentaire.

- ➔ **Nouvelle salle de classe à prévoir.**
- ➔ **Salle des maitres pouvant accueillir 17/20 personnes à trouver.**

Il reste 2 salles actuellement mutualisées (la salle informatique servant de salle des maitres et la salle de réunion/activités périscolaires).

Le CE note que l'école aura besoin d'avoir une salle de classe pouvant accueillir 25 à 28 élèves pour l'ouverture de la 10^{ème} classe, ainsi que d'une salle des maitres non mutualisée permettant de réunir 18/20 personnes, laquelle répond à une nécessité professionnelle sur la base de 48h annuelles pour des réunions d'organisation (pédagogie, fonctionnement, parcours des élèves, programmes, projets...)

Toutes les propositions qui permettront à tous les usagers de s'y retrouver sont les bienvenues. M NEHME propose à l'équipe de lui transmettre ses propositions qu'il relayera à la direction de l'éducation.

Deux collègues indiquent que la salle polyvalente du 2^{ème} avait été présentée en 2014 comme pouvant être amenée à devenir des salles de classe en cas d'augmentation des effectifs, en y ajoutant des cloisons.

M NEHME n'en a pas le souvenir.

La directrice demande à la mairie d'étudier la possibilité technique de scinder en 2 le préau du 2^{ème} étage par l'installation de cloisons.

M NEHME n'a pas de réponse à cette question et relayera cette proposition.

Une réunion mairie /directrice sera proposée par la mairie courant mars.

M NEHME et Mme BACALU font le tour de l'école pour voir les locaux (salles des maitres, préau, salle informatique.)

2° Points mairie :

A) Difficultés de remplacement en cas d'absence des Atsems. Nouvelle Atsem nommée.

L'absence d'une atsem chaque mardi matin depuis un an est soulevée. La directrice demande que cette absence soit remplacée. M NEHME fera remonter l'information.

Une nouvelle Atsem a été nommée début février ; l'école remercie la mairie.

B) Suite des visites d'expertise : fenêtres R+1/ pose de filtres/ barrières dans cour maternelle.

Les expertises suivent leur cours ; aucune information supplémentaire n'est donnée.

Les barrières installées prennent de la place et peuvent s'avérer dangereuses en cas de chute.

La date de la pose des filtres extérieurs est-elle connue ? M NEHME n'a pas de réponse.

Une enseignante fait remarquer que la mairie avait répondu par la négative à la proposition de pose de filtres anti-chaleur sur les fenêtres, et qu'aujourd'hui, des filtres (de consolidation) ont pu être installés sur d'autres fenêtres.

C) Travaux en attente :

- Persistance du dysfonctionnement électrique qui immobilise les stores intérieurs au 2ème étage et attente du changement du store de la salle 16.
- mousse glissante signalée dans les deux cours de récréation.
- **positionnement dangereux des dalles en caoutchouc dans la cour de récréation élémentaire.**

M NEHME rappelle que les travaux ne peuvent pas être évoqués en conseil d'école et que des réunions travaux doivent être organisées.

Il indique cependant que le problème électrique du store du 2^{ème} sera réglé en avril et qu'une intervention pour traiter la mousse dans les cours de récréation est également prévue.

Aucune réponse n'est donnée concernant la dangerosité des dalles en caoutchouc.

Deux tables de ping-pong avaient été prévues à l'emménagement en 2020 ; cette installation a ensuite été décalée, puis mise de côté en raison des urgences de bâtiment à traiter en priorité. Une nouvelle demande a été adressée à la direction de l'éducation.

M NEHME rappelle qu'il faut adresser les demandes aux bons interlocuteurs.

La directrice dit s'être adressée à plusieurs services (travaux, investissement, espaces verts).

Une enseignante rappelle que le néon d'un couloir du RDC est hors service depuis 1,5 ans et que cela a été signalé plusieurs fois par le gardien et par la directrice. Les élèves de petite section sont donc dans la semi obscurité les matins d'hiver.

M NEHME répond que ça n'est pas de la mauvaise volonté et qu'il faut insister.

Il informe le CE qu'un mur anti-bruit face à l'ancienne école a été installé et sera bientôt terminé.

3° Vie quotidienne à l'école :

A) Rappel concernant le règlement intérieur et les RDV médicaux.

La sortie d'un élève en dehors des heures de classe ne peut être qu'exceptionnelle. Seules les prises en charge régulières (orthophonie...) sont autorisées durant le temps scolaire, et sous certaines conditions : Avoir averti l'enseignant et la directrice par écrit ; quitter l'école et revenir pendant la récréation de sa classe. Les autres rendez-vous médicaux doivent être pris en dehors des heures scolaires ; si tel n'est pas le cas, les familles devront garder leur enfant la demi-journée entière. Les responsables devront signer une demande d'autorisation de sortie pendant les heures de classe, déchargeant l'école de toute responsabilité.

Les familles respectent plutôt bien ce nouveau règlement et les absences pour RDV médical ponctuel ont diminué.

B) Mise en place de la charte du parent accompagnateur.

Cette charte (qui existe déjà dans d'autres écoles) permet à chacun de bien respecter le RDGP concernant les prises de vues, de préciser qu'un accompagnateur a en charge un groupe d'élèves et pas seulement son enfant, de rappeler qu'il est interdit de donner des bonbons à un groupe d'enfants, et qu'il faut respecter le principe de neutralité...

Chaque accompagnateur aura lu et signé cette charte avant une sortie ou un atelier.

Sa mise en place dans les classes se fait progressivement.

C) Organisation de l'école avec les élèves à Besoins Éducatifs Particuliers (RASED...)

Constat d'1 augmentation des demandes de prises en charge (par les enseignants ou par les familles) ; demandes croissantes de RDV avec la psychologue scolaire. A ce jour : 30 suivis par la psychologue scolaire. 33 suivis par l'enseignante à dominante pédagogique (contre 21 l'an dernier), 20 suivis par l'enseignant à dominante rééducative : pas d'augmentation significative de ce côté-là mais des problématiques chaque année plus complexes à gérer.

12 Équipe Éducative + 3 en attente. Ce constat met en évidence des besoins en augmentation dans une école qui grandit, avec des classes chargées, pour un RASED complet mais à 1/3 temps depuis quelques années, alors qu'autrefois, lorsque l'école faisait partie du réseau de réussite éducative, il était présent toute la semaine. Le nombre de PAP augmente énormément, lui aussi.

4° Coopératives scolaires et Photo scolaire.

Coopératives :

- maternelle : Solde de 3542 € (Débit : 300 € de don à chaque classe. 500 € de projet Poule + financement d'1 partie des sorties théâtre et cinéma.)
- élémentaire : Solde de 4 841€ : Même fonctionnement qu'en maternelle. (Débit : 160€ de don à chaque classe au 1er semestre ; financement d'1 partie des sorties théâtre et cinéma.)

Photos : Gain total de 2286 € : 1085 € pour la maternelle et 1201 € pour l'élémentaire.

Le prix de vente n'a pas augmenté cette année. La qualité est toujours appréciée des familles.
En 23-24 : 1105€ et 1182€ : donc en légère baisse malgré une augmentation des effectifs.

5° Communication pédagogique :

A) Projets des classes

PS et PS/MS : visite à la ferme

MS : Séances de baby volley. Jeux mathématiques. Sortie « princes et princesses » à Vaux le Vicomte. Séance de relaxation bi hebdomadaires. Projet de création musical d'après le spectacle de Noël avec création d'un livre sonore.

GS : Projet cuisine. Séances à la ludothèque. Initiation à l'escrime. Sortie à Floreval.

CP : Comédie musicale le 5/06. Sortie au Quai Branly. Lire et Faire lire.

CP/CM2 : Classe de découverte. Chorale. Sortie au musée de la marine. Inscription à la ludothèque.

CE1 : Classe de découverte. Projet cuisine. Chorale. Recettes en anglais. Musée des arts décoratifs

CE1/CE2 : Ateliers nature oiseaux et insectes. Projet médiathèque. Projet mythologie. Musée des arts décoratifs.

CE1/CM1 : Correspondance et rencontre jeux de société. Inscription à la ludothèque.

CE2 : France miniatures. Initiation au Volley. Projet sciences.

CM1 : France miniatures. Initiation au Volley. Projet sciences. Inscription à la ludothèque.

CM2 : projet d'écriture et de correspondance. Sortie au musée de la marine. Projet autour du japon. Inscription à la ludothèque.

B) Projets communs à toute l'école :

- Toutes les classes ont été ou iront au théâtre l'Azimut P Devedjian à pied.
- Captation comédie Française CM1 et CM2 à Fresnes.
- Un projet POULE a débuté en maternelle (+ pour les CP) : Œufs sous couveuse. Naissance des poussins à venir. Observations, travail en sciences, en arts et en langage.
- 10/04 : Festival du livre avec expo des 100 jours
- En mai : Semaine sans écran.
- 24/05 : Fête d'école. Une réunion comité des fêtes est programmée le 29 avril. Un stand de crêpes sera pris en charge par la famille MARENCO-PRETCEILLE, au profit de la coopérative. Les ingrédients seront financés par la coopérative. Le CE les remercie.

C) Présentation de « la semaine sans écran ».

Rappel du rapport de la commission d'experts sur l'impact des écrans et des préconisations faites en 2024. Actions menées à l'école avec envoi d'un livret, distribution d'un questionnaire anonyme à remplir quotidiennement à la maison, portes ouvertes avec jeux mathématiques sur 1 matinée (le 20/05), travail dans les classes sur les activités possibles sans écran.